

Résolution sur les investissements dans le développement des technologies à faibles émissions de CO₂, plan SET

2010/2560(RSP) - 01/03/2010

Le Conseil a procédé à un échange de vues sur les principaux objectifs liés à l'établissement des principes d'une nouvelle politique industrielle ambitieuse restant axée sur la croissance durable et l'emploi. À l'issue du débat, le Conseil a adopté des conclusions sur le sujet.

Dans ses conclusions, le Conseil souligne, entre autres, que la réussite de la transition vers une économie compétitive et éco efficace et la mise en œuvre d'une politique industrielle durable devraient améliorer la compétitivité et transformer les défis environnementaux en nouveaux créneaux d'activité économique et en emplois de qualité. Dans ce contexte, l'accent devrait être mis sur l'utilisation rationnelle des ressources et sur l'efficacité énergétique, notamment en développant et en déployant des technologies à faibles émissions de gaz à effet de serre, sûres et viables, en particulier les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique, et en soutenant leur adoption à grande échelle.

Le Conseil insiste également sur la nécessité d'investir davantage et de manière plus efficace dans la R&D concernant les technologies propres et à faibles émissions de CO₂ qui sont sûres et viables, de les commercialiser et de les adopter, ainsi que de continuer à mettre en œuvre et à renforcer une politique durable concernant des produits économes en énergie et en ressources grâce à l'éco conception et en tenant compte des principes d'une « réglementation intelligente », y compris une approche fondée sur le cycle de vie.